

Le 22 février 2017

CESBA accepte maintenant les candidatures pour combler les postes vacants à son conseil d'administration.

Les nominations au conseil d'administration de CESBA sont faites par le conseil, sur recommandation du comité des candidatures, au moyen d'un ensemble de critères transparents. Un mandat dure trois ans, à compter de l'automne de 2017, et est renouvelable une fois. Le conseil d'administration se réunit cinq fois par année et ses membres représentent les membres de CESBA et non leur employeur, ni aucun autre organisme.

Les membres du conseil d'administration devraient avoir les attributs suivants :

- Engagement à établir des liens avec les membres de CESBA. Comprendre que chaque membre du conseil représente un groupe diversifié de personnes et doit donc être prêt à saisir cette diversité.
- Capacité à contextualiser une situation, à s'en faire une image globale. Chaque membre représente CESBA dans son ensemble.
- Intérêt et capacité à discuter des valeurs qui sous-tendent les mesures prises par l'organisme.
- Capacité et volonté d'embrasser la vision à long terme, plutôt que de s'occuper des détails quotidiens.
- Capacité et volonté de participer aux délibérations tout en respectant les opinions des autres.
- Volonté et engagement de respecter les décisions du conseil.
- Engagement de ne pas porter de jugement sans se fonder sur des critères établis.
- Autonomie suffisante et horaire assez flexible pour pouvoir assister aux réunions.
- Volonté de lire au préalable les documents relatifs aux réunions.

La candidature des personnes ayant de l'expérience dans l'administration de programmes de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente sera traitée en priorité. En outre, une bonne compréhension de la gouvernance des politiques serait un atout.

PROCESSUS DE DEMANDE

Pour postuler un poste au conseil d'administration de la CESBA, veuillez remplir et scanner les documents énumérés ci-dessous et les envoyer par courriel à info@cesba.com.

1. Le formulaire de demande ci-joint.
2. Une lettre d'une page décrivant votre contribution éventuelle à CESBA (connaissances, compétences et habiletés que vous pouvez mettre à contribution) et votre expérience professionnelle dans le secteur de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec la présidente du comité des candidatures, Deborah Cook, à Deborah.cook@yrdsb.ca.

FORMULAIRE DE DEMANDE 2017

EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Nom de la candidate ou du candidat : _____
Nom de famille Prénom Initiale

Titre : _____

Nom de l'école ou du conseil : _____

Adresse de l'école :

Rue Ville Code postal

Numéro de téléphone de la candidate ou du candidat : (____) _____ - _____

Courriel : _____

Candidature présentée par : _____

Adresse de l'école de la personne qui parraine la candidate ou le candidat :

Rue Ville Code postal

Numéro de téléphone de la personne qui parraine : (____) _____ - _____

Courriel : _____

Signature : _____

Candidate/candidat :

Je, _____, accepte cette mise en candidature.

Signature de la candidate ou du candidat : _____

Nom de la superviseure ou du superviseur : _____

Signature de la personne qui soutient la candidature : _____

Veuillez envoyer le formulaire de mise en candidature à bbeaupre@cesba.com.
DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE : LE VENDREDI 28 AVRIL 2017 à 16 H.
Les candidats seront contactés par la présidente du comité de mise en candidature.
Pour renseignements concernant CESBA, visiter notre site Web à www.cesba.com.